

## ***Cross des Myriades Challenge « Ecopriot » Dimanche 30 novembre***

La ville de Saint Priest, en collaboration avec le club de Lyon athlétisme, organisent un cross international ouvert du plus jeune à l'athlète international.

La 22<sup>ème</sup> édition se déroulera le **dimanche 30 novembre 2014** au stade Pierre Mendès-France. A cette occasion, nous vous proposons d'inscrire gratuitement vos salariés au

### **1er « Challenge Ecopriot »**

Ce challenge s'adresse à tous les salariés des entreprises de Saint-Priest, quel que soit leur niveau de pratique.

#### Fonctionnement :

- Le challenge Ecopriot se déroulera sur la course des non licenciés dont le départ est donné à 9 h 30 pour une distance de 4 900 m
- Course par équipe de 3 personnes, mixte ou non du junior au vétéran.
- Course d'équipe où le temps du 3<sup>ème</sup> coureur est pris en compte pour le classement.
- Un classement spécifique sera effectué pour le challenge Ecopriot
- Le mode d'entrée peut être compétitif, mais aussi convivial. Les concurrents peuvent courir aux couleurs de l'entreprise.
- Aucun niveau n'est exigé pour ce challenge, les concurrents doivent juste être capable de courir 4 900 m.
- **Possibilité après la course d'accéder gratuitement au Centre Nautique Pierre Mendès France pour les coureurs (prévoir maillot de bain et serviette)**

#### Important :

1 entraînement gratuit sera animé par des cadres techniques de Lyon Athlétisme le **Samedi 22 novembre au stade Pierre Mendès-France.**

Seront abordés lors de cet entraînement :

- Découverte du circuit et de ses spécificités
- Conseils spécifiques à la pratique du cross et de la course à pied en général
- Les pièges à éviter...

Inscription gratuite au service des sports : [sports@mairie-saint-priest.fr](mailto:sports@mairie-saint-priest.fr) ou 04 78 20 21 14

#### Pour s'inscrire :

Constituer une équipe de 3 coureurs mixte ou non, de la même entreprise quelque soit votre niveau.

Remplir le bordereau d'inscription (**inscription gratuite**), et le remettre au bureau des sports ou à Lyon athlétisme avant le vendredi 28 novembre. (Attention, pas d'inscription sur place) Fournir obligatoirement pour les 3 concurrents un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition (ce certificat peut être donné le jour de la course).

#### Classement :

Seules, les équipes constituées de 3 personnes seront prises en compte.

Une équipe dont 1 ou 2 équipiers abandonneraient ne sera pas classée.

Seul le temps du 3<sup>ème</sup> concurrent est pris en compte pour le classement.

Le classement du Challenge Ecopriot est indépendant du classement du cross des non licenciés, mais les concurrents apparaîtront dans le classement général de l'épreuve.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la course.